



# Conseil des écoles francsaskoises

15 écoles et un pensionnat 7 jours sur 7



**ÉTATS DES COMPTES PUBLICS**  
Du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 août 2011

**2010 – 2011**



**TABLE DES MATIÈRES**

APERÇU DU CONSEIL DES ÉCOLES FRANSASKOISES .....	2
LES COMPTES PUBLICS .....	2
RÉMUNÉRATION DES CONSEILLERS SCOLAIRES.....	5
DÉPENSES DE PLUS DE 10 000 \$ .....	6
BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE.....	11
RÉMUNÉRATION AUX EMPLOYÉS .....	11
<i>Frais de déplacements totalisant plus de 2 000 \$</i> .....	11
<i>Sommaire des salaires payés</i> .....	12

## **APERÇU DU CONSEIL DES ÉCOLES FRANSASKOISES**

Le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) est administré par l'entité légale appelée le Conseil scolaire fransaskois (CSF). Le CÉF administre les 13 écoles fransaskoises qui se retrouvent à l'intérieur des neuf régions scolaires qui, ensemble, forment le CÉF. Il est responsable de fournir des services éducatifs en français aux enfants de parents ayant droits de la Saskatchewan, ainsi que l'anglais langue première, pour que les élèves soient des diplômés francophones bilingues dans les deux langues officielles.

De concert avec la direction de l'éducation, les directions d'école implantent les politiques éducationnelles du CÉF. Chaque direction d'école est responsable de son personnel et des opérations de son école.

Le CÉF employait 161 enseignants à temps plein ou à temps partiel pour une équivalence à temps plein de 136,7. Il emploie aussi, entre autres, un directeur de l'éducation, un chef des services financiers, deux directeurs adjoints à l'éducation, une directrice des ressources humaines, une coordonnatrice des services éducatifs en petite enfance, quatre conseillers pédagogiques, un directeur du mentorat, trois conseillers en services spécialisés, un directeur des services et installations, une responsable des communications, un responsable des infrastructures technologiques, un coordonnateur des services administratifs, un directeur des finances et une responsable de l'animation socioculturelle, ainsi qu'un total de 113<sup>1</sup> personnes de soutien travaillant à temps plein ou à temps partiel. Le transport des élèves comptaient 6 chauffeurs d'autobus à l'emploi du CÉF, 58 routes contractuelles régulières (autobus ou voitures privées), 21 routes desservies par les parents eux-mêmes, 4 routes des autres divisions scolaires qui reçoivent le financement directement ou qui nous facturent et 11 routes pour le transport APA. Au 30 septembre 2010, 1 235 élèves, dont 18 provenant du Manitoba, étaient inscrits de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année dans nos 13 écoles dont une avec un pensionnat, 4 élèves étaient inscrits dans une école au Manitoba et 187 autres enfants dans nos programmes de petite enfance pour un total de 1 239 élèves.

Le CÉF reçoit des fonds publics et n'a pas le droit de taxation. Le budget total était d'un peu plus de 27.5 \$<sup>2</sup> millions pour l'année financière 2010-2011.

## **LES COMPTES PUBLICS**

L'état des comptes publics du CÉF a été préparé en conformité avec la Section 283 de la *Loi de 1995 sur l'éducation* et ses règlements. Cet état vise à présenter les détails des opérations du CÉF de façon complémentaire aux états financiers vérifiés.

Le but des comptes publics est de démontrer de façon plus significative et compréhensive les opérations du CÉF aux parents, au personnel et au public en général pour ainsi fournir une plus grande transparence.

En général, les comptes publics présentent des informations complémentaires aux états financiers vérifiés ou autres documents préparés par le CÉF comme le budget annuel.

---

<sup>1</sup> Sources : Rapport annuel 2010-2011

Ces détails sont basés sur les états financiers vérifiés et devraient être utilisés en complément de ceux-ci.

Voici un extrait de la Section 283 de la *Loi sur l'éducation* :

« *États financiers antérieurs*

*283(1) Au plus tard le 30 juin pour l'exercice prévu à l'alinéa 277a) et le 28 février pour les exercices prévus aux alinéas 277b) et c), chaque commission scolaire fait préparer à son intention un état des comptes publics de la division scolaire pour l'exercice précédent.*

*(2) Au plus tard le 30 juin pour l'exercice prévu à l'alinéa 277a) et le 28 février pour les exercices prévus aux alinéas 277b) et c), le conseil scolaire fait préparer et dépose à une de ses réunions publiques un état de ses comptes publics pour l'exercice précédent.*

*(3) Les comptes publics visés aux paragraphes (1) ou (2) peuvent être consultés par le public pendant les heures normales d'ouverture et doivent être publiés en quantité suffisant et distribués de façon à satisfaire à la demande.*

*(4) Sous réserve des exigences réglementaires, ces comptes publics :*

*a) dans le cas d'une commission scolaire, sont accompagnés des états financiers vérifiés de la division scolaire établis en conformité avec l'alinéa 85(1)s);*

*b) dans le cas d'un conseil scolaire, sont accompagnés des états financiers vérifiés du conseil scolaire établis en conformité avec l'alinéa 86(1)s);*

*c) montrent clairement et complètement les revenus, les dépenses, l'actif et le passif de la division scolaire ou du conseil scolaire au 31 décembre de l'exercice précédent pour l'exercice prévu à l'alinéa 277a) et au 31 août de l'exercice précédent pour les exercices prévus aux alinéas 277b) et c);*

*d) montrent clairement et complètement l'état du fonds de capital et du fonds de fonctionnement et de tout autre fonds prévu par la présente loi pour la division scolaire ou le conseil scolaire au 31 décembre de l'exercice précédent pour l'exercice prévu à l'alinéa 277a) et au 31 août de l'exercice précédent pour les exercices prévus aux alinéas 277b) et c);*

*e) donnent tous les renseignements nécessaires pour expliquer les opérations financières et la situation financière de la division scolaire ou du conseil scolaire au cours de l'exercice précédent et à sa clôture ;*

*f) montrent de façon claire et complète :*

*i) la rémunération versée à chaque employé de la commission scolaire ou du conseil scolaire;*

*ii) les dépenses effectuées au titre de chaque contrat;*

*iii) les dépenses, les subventions et les contributions en biens et services versées ou contribuées sous le régime de l'article 87, dans le cas d'une commission scolaire, ou de l'article 88, dans le cas d'un conseil scolaire.*

*(5) La commission scolaire ou le conseil scolaire étudie les comptes publics établis en application du paragraphe (1) ou (2) et en délibère sur ceux-ci :*

*a) avant le 30 septembre pour l'exercice prévu à l'alinéa 277a);*

*b) avant le 31 mai pour les exercices prévus aux alinéas 277b) et c).*

**RÉMUNÉRATION DES CONSEILLERS SCOLAIRES**

Montant payé aux conseillers scolaires dans le cadre de leurs fonctions.

<b>HONORAIRES</b>	
<b>Plage d'honoraires</b>	<b>Nombre de conseillers</b>
14 000 et plus	3
12 000 à 13 999	0
10 000 à 11 999	2
8 000 à 9 999	2
6 000 à 7 999	0
4 000 à 5 999	1
2 000 à 3 999	0
0 à 1 999	0

<b>FRAIS DE DÉPLACEMENT</b>	
<b>Plage des frais de déplacement</b>	<b>Nombre de conseillers</b>
9 000 et plus	1
8 500 à 8 999	0
8 000 à 8 499	0
7 500 à 7 999	0
7 000 à 7 499	1
6 500 à 6 999	1
6 000 à 6 499	0
5 500 à 5 999	1
5 000 à 5 499	0
4 500 à 4 999	0
4 000 à 4 499	1
3 500 à 3 999	0
3 000 à 3 499	0
2 500 à 2 999	0
2 000 à 2 499	1
1 500 à 1 999	0
1 000 à 1 499	0
500 à 999	0
0 à 499	2

Montant payé aux conseillers d'école dans le cadre de leurs fonctions.

<b>HONORAIRES</b>	
<b>Plage d'honoraires</b>	<b>Nombre de conseillers</b>
14 000 et plus	0
12 000 à 13 999	0
10 000 à 11 999	0
8 000 à 9 999	0
6 000 à 7 999	0
4 000 à 5 999	0
2 000 à 3 999	0
0 à 1 999	76

**DÉPENSES DE PLUS DE 10 000 \$**

Cette section contient les paiements faits par le CÉF totalisant plus de 10 000 \$ par fournisseur.

<b>Fournisseur</b>	<b>Montant</b>
Receveur Général - RP 0002	3 257 386,31 \$
Stantec Architecture Ltd.-SAL	1 643 283,55 \$
Domco Construction Inc	1 545 768,39 \$
Receveur Général - RP 0001	1 422 227,56 \$
Quorex Construction	1 289 888,89 \$
Saskatchewan Teacher's Federation	1 042 363,91 \$
First Canada ULC	860 215,79 \$
Concentra Financial	700 000,00 \$
Hertz Northern Bus	634 438,85 \$
Municiple Employees Pension	601 600,21 \$
Sask Energy	369 780,69 \$
KT Construction Services Inc	291 060,00 \$
Sask Power-Billing Services	278 576,98 \$
Richard Wolensky	272 035,90 \$
De Lage Landen Financial	255 938,11 \$
SaskTel CMR	250 637,45 \$
S.S.B.A. - Saskatchewan School	225 503,95 \$
Trade West Equipment	174 972,81 \$
Century Roofing	157 311,63 \$
Primaris Management Inc	153 991,68 \$
Miller Thomson LLP	153 231,14 \$
Amil's Diamond Taxi Service	137 581,50 \$
Grand & Toy	134 073,95 \$
BDO Canada LLP/s.r.l.	132 253,90 \$
All-Pro Environmental	120 750,00 \$
Marsh Canada Ltd	114 535,64 \$
Credit Union-MasterCard	110 065,37 \$
Welldone Mechanical Services	110 044,14 \$
City of Saskatoon	104 501,59 \$
Thomas Bus (Manitoba) Ltd	100 800,00 \$
VCM Construction	91 368,63 \$
Donald Moe	87 195,80 \$
Roofing Recycle	82 695,38 \$
JDG Construction	79 388,40 \$

## *Conseil des écoles fransaskoises*

---

Regina Public School Board	75 711,98 \$
Planet Clean	74 946,70 \$
Raymond Chabot-Grant Thornton	73 671,44 \$
Success Office Systems	73 444,01 \$
Saskatchewan Workers'	71 724,41 \$
Chenelière Education Inc	69 771,29 \$
WR Trust	68 774,10 \$
APECF Centre Éducatif	62 964,00 \$
Prêt autobus-Concentra	60 755,68 \$
Division Scolaire	59 059,50 \$
Chantal Beaudoin	54 906,18 \$
Kisquared	54 305,00 \$
Lucille Forseille	52 842,92 \$
Open Door Technology Inc	49 843,97 \$
AODBT Architecture Interior	49 466,25 \$
Apple Canada Inc. C3120	49 053,59 \$
Fact Computers (1998)	47 760,62 \$
Lake Anarres Co-operative	45 933,91 \$
Travelodge Hotel Regina	45 777,99 \$
Saskatoon Inn	45 771,34 \$
Jean Pelletier	45 118,28 \$
Clayton Sanborn	44 950,76 \$
Great Western Saw	44 582,16 \$
Southland Transportation Ltd	44 281,91 \$
Prairie Graphics Inc	43 551,30 \$
Deloitte & Touche s.r.l.	42 471,78 \$
Custom Roofing Inc	38 778,60 \$
SaskTel Mobility	38 299,07 \$
Chatelle Cory	36 207,57 \$
Martin Charlton	34 460,70 \$
Terramax Sitework Ltd	34 306,91 \$
Groupe Hay Limitée	33 279,49 \$
Shawn Chomyk	32 345,54 \$
Assemblée Communautaire	32 297,72 \$
Matrix Video Communications	32 297,28 \$
Cornubia Holdings Ltd	32 182,61 \$
A & L Motors	31 799,21 \$
CIT Financial Ltd	30 671,50 \$
Charmaine L. Smyth	30 602,40 \$

## *Conseil des écoles fransaskoises*

---

Lech Electric	29 940,09 \$
Fas Gas Oil Ltd	29 643,05 \$
Iron Max Fitness	29 247,14 \$
Conrad Gaudet	28 973,72 \$
Colette Marchildon	28 818,71 \$
Lianne Racette	28 172,72 \$
Tree World Nursey	27 890,25 \$
Robert Lalonde	26 152,35 \$
River City Plumbing and Heating	26 053,34 \$
Tom Michaud	25 999,97 \$
Teachers' Sup'n Commission	25 550,82 \$
Teachers' Superannuation Fund	25 550,82 \$
A.L.E.F. - Gisèle Dagenais	24 258,52 \$
Southland Co-operative	23 229,42 \$
Suncorp Valuations LTD	22 840,90 \$
Northland Recreation Supply	22 813,26 \$
Just Volleyball	22 677,21 \$
Roxanne Philibert	22 648,82 \$
Roof Management and Inspection	22 370,36 \$
GFS Edmonton	22 146,92 \$
Le-Cours.ca	21 840,00 \$
Troupe du Jour	21 075,99 \$
Université de Regina	20 960,41 \$
Gravelbourg Home Building	20 690,47 \$
North Star Trophies S'toon Ltd	20 060,37 \$
Christie Maintenance	19 673,80 \$
Jeannine Hardy	18 870,83 \$
Shanahan's Building Specialtie	18 847,06 \$
Bouquinerie Gravel	18 581,20 \$
Louis Lacoursière	18 326,80 \$
Auvergnois de Ponteix	18 120,00 \$
Long & McQuade	18 036,73 \$
Source Office Furnishing	17 631,64 \$
Field Plumbing and Heating	17 159,90 \$
Edco Pumbing and Heating	16 837,84 \$
Option-Choix	16 661,00 \$
Watt's Electric Co Ltd	16 344,83 \$
Prince Albert Northern	16 222,50 \$
West Wind Aviation Limited	15 982,06 \$

## *Conseil des écoles fransaskoises*

---

École secondaire college	15 978,82 \$
Diverse Systems Ltd (DSL)	15 950,00 \$
Genesis Network	15 798,97 \$
Crealogik Inc	15 462,77 \$
Alsask	15 392,18 \$
Martial Fortier	15 318,60 \$
SOS Janitorial Services	15 214,10 \$
Home Depot Credit Services	14 934,38 \$
Robert Lessard	14 844,38 \$
Action Roofing Ltd.	14 630,70 \$
Ann Carson-Tempier	14 600,76 \$
SÉBIQ	14 561,95 \$
Supreme Office Products	14 416,64 \$
City of Regina	14 335,54 \$
Bus Sales of Saskatoon Ltd	13 988,55 \$
Sommerfeld Electric	13 872,13 \$
Bersh & Associates Ltd	13 558,76 \$
François Ahi Ebroitté	13 547,37 \$
Pearson Canada Inc	13 391,70 \$
hbi Office Plus	13 097,51 \$
Kress Electric Ltd	13 075,42 \$
Suzanne ou Louis Leclaire	13 021,00 \$
Carrefour des Plaines	12 951,18 \$
Johnson's Commercial and	12 925,63 \$
Centre régional d'archives	12 895,57 \$
Tammy Vansil	12 744,45 \$
Centre Franco-Ontarien de	12 723,02 \$
Marie-Hélène Tanguay	12 597,74 \$
Obligation d'Epargne Canada	12 430,00 \$
Groupe Modulo Inc	12 419,86 \$
Champetre Country Wild West	12 369,88 \$
Frankie Laclare	12 082,40 \$
Barker's Trophies	12 016,56 \$
FNCSF	11 996,73 \$
Claude Desnoyers	11 688,41 \$
Gaston Dubé	11 632,48 \$
Kleen-Bee Janitorial	11 611,15 \$
First Vancouver Finance	11 587,67 \$
Park Town Hotel	11 532,28 \$

## *Conseil des écoles fransaskoises*

---

Isabelle Champagne	11 526,64 \$
Simone Couture	11 521,74 \$
Crane Consulting	11 513,11 \$
Florent Bilodeau	11 501,34 \$
Mecca Fitness	11 160,25 \$
Prairie Controls Ltd	11 072,71 \$
Travelodge Hotel Saskatoon	11 061,33 \$
Cooperative des publications	10 835,49 \$
Steve Ékoudi	10 830,63 \$
ADEF	10 830,00 \$
Pierre Crête	10 827,35 \$
Assiniboia Rubber	10 692,00 \$
Border City Janitorial Ltd	10 681,13 \$
Briscoe Solutions	10 500,00 \$
Georges Hebert	10 500,00 \$
Wintergreen	10 458,41 \$
Engelheim Charter	10 395,00 \$
Mr Pumber	10 224,66 \$
Wesclean Equipment and Cleaning	10 156,77 \$

**BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE**

Détail des bourses et aide financière allouées pour un montant totalisant plus de 2 000 \$ par personne ou organisme.

Nombre de Boursiers	Description	Montant
3	Bourse pré-service – BAC en éducation	5 000 à 10 000 \$
0	Bourse pré-service – BAC en éducation	0 à 4 999 \$

**RÉMUNÉRATION AUX EMPLOYÉS**

**Frais de déplacements totalisant plus de 2 000 \$**

Frais de déplacements encourus par les employés dans le cadre de leurs fonctions ainsi que la participation à des conventions et des congrès.

NOM DE L'EMPLOYÉ/COMPAGNIE	MONTANT
Tom Michaud	20 104,35 \$
Frankie Laclare	11 681,30 \$
Gaston Dubé	11 074,26 \$
Claude Desnoyers	9 715,91 \$
Yvette Forcier	9 116,13 \$
Robert Lessard	8 901,85 \$
Ysabelle Perreault	6 816,00 \$
Gisèle Lalonde	6 478,20 \$
Amelie Theriault	6 014,20 \$
Caroline Cloutier	5 962,94 \$
Marie-Hélène Tanguay	5 867,96 \$
Réda Soussi	5 432,15 \$
Michelle Arsenault	5 092,35 \$
Gail Gaudet	4 403,58 \$
Monique Craig	4 344,29 \$
Sébastien Fillion	3 578,06 \$
Alphonse Gaudet	3 271,25 \$
Miles Muri	3 105,43 \$
Christelle Tiati	3 045,27 \$
Chantal Switzer	2 246,81 \$
Park Town Hotel	2 060,50 \$
Amélie Gilbert	2 000,00 \$
Patricia Dominique	2 000,00 \$

## *Conseil des écoles fransaskoises*

---

Lynne Poulin	2 000,00 \$
Juliane Lacroix	2 000,00 \$
Virginie Tomppe	2 000,00 \$
Colette Bertin	2 000,00 \$
Nicholas Daigle	2 000,00 \$
Maryse Doucet	2 000,00 \$
TOTAL =	135 419,78 \$

### **Sommaire des salaires payés**

Cette information se base sur le salaire brut tel que reporté du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 août 2010 et inclus les employés temporaires, occasionnels et ceux à contrat.

<b>Nombre d'employés</b>	<b>Plage de salaire</b>
6	110 000 et plus
23	80 000 à 109 999
53	70 000 à 79 999
40	60 000 à 69 999
57	50 000 à 59 999
56	40 000 à 49 999
31	30 000 à 39 999
41	20 000 à 29 999
64	10 000 à 19 999
388	0 à 9 999

Comme le sommaire des salaires ci-dessus reflète tous les employés (incluant les employés occasionnels et les employés temporaires comme les suppléants, etc.), le nombre d'employés ne représente pas exactement le nombre d'employés couramment à l'emploi du CÉF.

# Conseil des écoles fransaskoises

## Conseil des écoles fransaskoises No. 310 État de la situation financière au 31 août 2011

	2011	2010
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Encaisse	259,516	1,966,181
Placements temporaires (note 4)	170,785	176,237
Débiteurs (note 8)	1,811,042	2,219,698
Stocks pour revente	-	-
Placements à long terme	-	-
Autres	-	-
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2,241,343</b>	<b>4,362,116</b>
<b>Passifs</b>		
Découvert bancaire	-	-
Paiements de transfert provinciaux perçus en trop	-	176,923
Créditeurs et charges à payer (note 9)	1,715,670	1,403,244
Emprunt bancaire (note 3)	503,934	-
Dette à long terme (note 10)	995,933	1,135,963
Avantages sociaux futurs (note 6)	284,800	224,700
Revenus reportés (note 11)	60,474	881,953
Autres	-	-
<b>Total des passifs</b>	<b>3,560,811</b>	<b>3,822,783</b>
<b>(Dette nette) actifs financiers nets</b>	<b>(1,319,468)</b>	<b>539,333</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (annexe C)	43,144,502	38,400,604
Stocks pour consommation	-	-
Charges payées d'avance	102,634	75,800
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>43,247,136</b>	<b>38,476,404</b>
<b>Excédent accumulé (note 14)</b>	<b>41,927,668</b>	<b>39,015,737</b>

Obligations contracuelles et engagements (note 17)

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers*

**Conseil des écoles fransaskoises No. 310**

**État des résultats et de l'excédent accumulé**

**de l'exercice clos le 31 août 2011**

	<b>2011</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
	\$	\$	\$
	(note 15)		
<b>Revenus</b>			
Imposition	-	-	-
Paievements de transfert	24,376,382	30,555,545	24,838,480
Frais de scolarité et frais afférents	241,627	211,506	196,344
Fonds générés par les écoles	378,597	327,824	298,827
Services complémentaires (note 12)	143,500	205,588	227,944
Services externes (note 13)	335,047	341,012	344,169
Autres	103,252	498,145	261,159
<b>Total des revenus (annexe A)</b>	<b>25,578,405</b>	<b>32,139,620</b>	<b>26,166,923</b>
<b>Charges (note 5)</b>			
Gouvernance	412,483	466,024	427,889
Administration	1,258,850	1,602,772	1,010,016
Enseignement	17,072,959	18,521,300	16,364,905
Opérations et entretien	3,970,882	3,968,198	4,026,385
Transport	3,003,233	3,005,959	2,567,966
Frais de scolarité et frais afférents	48,132	67,421	44,632
Fonds générés par les écoles	391,404	348,901	272,997
Services complémentaires (note 12)	1,013,177	772,692	754,681
Services externes (note 13)	306,627	344,086	424,480
Autres	18,100	130,336	12,597
<b>Total des charges (annexe B)</b>	<b>27,495,847</b>	<b>29,227,689</b>	<b>25,906,548</b>
<b>Excédent (insuffisance) de l'exercice</b>	<b>(1,917,442)</b>	<b>2,911,931</b>	<b>260,375</b>
<b>Excédent accumulé, début de l'exercice</b>	<b>39,015,737</b>	<b>39,015,737</b>	<b>38,755,362</b>
<b>Excédent accumulé, fin de l'exercice</b>	<b>37,098,295</b>	<b>41,927,668</b>	<b>39,015,737</b>

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers*

**Emprunt bancaire**

L'emprunt bancaire se compose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 2 500 000 \$ au taux préférentiel plus 1%. La marge de crédit est autorisée par le Conseil par résolution d'emprunt et est garantie par un contrat de sureté. Le solde au 31 août 2011 est de 503 934 \$ (nul au 31 août 2010).

**Placements temporaires**

Les placements temporaires se composent de dépôts à terme portant des taux d'intérêts entre 1,5% et 1,6% échéant entre le 29 décembre 2011 et le 18 janvier 2012. Étant donné les échéances à court terme de ces placements, la juste valeur est semblable au coût.

**Charges par fonction et par objets**

Fonction	Salaires et avantages sociaux	Biens et services	Intérêts sur dette	Amortissement	2011 Budget	2011 Réel	2010 Réel
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
					(note 15)		
Gouvernance	-	466 024	-	-	412 483	466 024	427 889
Administration	1 049 612	538 005	-	15 155	1 258 850	1 602 772	1 010 016
Enseignement	15 435 577	2 662 279	-	423 444	17 072 959	18 521 300	16 364 905
Opération et entretien	964 321	1 851 315	-	1 152 562	3 970 882	3 968 198	4 026 385
Transport	186 354	2 762 075	-	57 530	3 003 233	3 005 959	2 567 966
Frais de scolarité et frais afférents	-	67 421	-	-	48 132	67 421	44 632
écoles	-	348 901	-	-	391 404	348 901	272 997
Services complémentaires	506 184	266 508	-	-	1 013 177	772 692	754 681
Services externes	338 918	5 168	-	-	306 627	344 086	424 480
Autres	-	32 288	98 048	-	18 100	130 336	12 597
<b>TOTAL</b>	<b>18 480 966</b>	<b>8 999 984</b>	<b>98 048</b>	<b>1 648 691</b>	<b>27 495 847</b>	<b>29 227 689</b>	<b>25 906 548</b>

**Conseil des écoles fransaskoises No. 310**  
**Notes aux états financiers**  
**31 août 2011**

**Avantages sociaux futurs**

Le Conseil fournit certains avantages sociaux postérieurs à l'emploi, les absences rémunérées et les prestations de cessation d'emploi à ses employés. Ces avantages incluent les congés de maladie qui s'accumulent mais qui ne s'acquittent pas, les allocations de retraite et les vacances courues. Les obligations liées à ces prestations sont déterminées par le biais d'hypothèses actuarielles en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service en se servant des meilleures prévisions établies par la direction pour le taux prévu d'actualisation, d'inflation, d'augmentation salariales, de cessation d'emploi, de retraite, et de mortalité. Les obligations sont comptabilisées et présentées au poste « Avantages sociaux futurs » à l'état de la situation financière.

Les détails des avantages sociaux futurs sont comme suit:

	<b>31 août 2011</b>	<b>31 août 2010</b>
Date de l'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilité		
Hypothèses à long terme utilisées:		
Taux d'augmentation salariales	3,3% à 9,0%	3,50% à 9,20%
Taux d'actualisation	3,4%	3,6%
Taux d'inflation	2,5%	non disponible
Durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés	15 ans	15 ans

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Obligation pour les avantages sociaux futurs	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	253 400	213 900
Charge constituée au titre des prestations constituées au cours de l'exercice	38 300	35 800
Charge d'intérêts	10 300	9 800
Prestations versées	(10 000)	(19 400)
Pertes actuarielles	2 500	13 300
Modifications aux régimes	(9 700)	-
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	284 800	253 400
Pertes actuarielles non amorties	-	(28 700)
Obligation pour les avantages sociaux futurs, fin de l'exercice	284 800	224 700

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Charge pour les avantages sociaux futurs	\$	\$
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	38 300	35 800
Amortissement des pertes actuarielles nettes	1 400	500
Modifications aux régimes	-	-
Coût des avantages sociaux futurs	39 700	36 300
Charge d'intérêts sur les avantages sociaux futurs non financés	10 300	9 800
Charge total des avantages sociaux futurs	50 000	46 100



**Conseil des écoles fransaskoises No. 310**  
**Notes aux états financiers**  
**31 août 2011**

**Régimes de retraite**

Les informations au sujet des régimes de retraite à prestations déterminées multientreprises sont comme suit:

**a) “Saskatchewan Teachers’ Retirement Plan (STRP)” et “Saskatchewan Teachers’ Superannuation Plan (STSP)”**

Les STRP et STSP offrent des prestations de retraite selon l’ancienneté et les gains donnant droit à la pension.

Les STRP et STSP sont financés par les versements des employés membres qui participent et la Province. L’obligation du Conseil envers les STRP et STSP est limitée à retenir et verser les cotisations des employés aux taux fixés par les régimes. Par conséquent, ces états financiers n’incluent aucune charge de cotisation pour ces régimes. L’actif ou le passif net au titre des régimes de retraite ne sont pas inscrits dans ces états financiers puisque la responsabilité ultime pour les prestations de retraite demeurent celle du “Saskatchewan Teachers’ Federation” pour le STRP et celle de la Province pour le STSP.

Les détails des contributions à ces régimes pour les employés du Conseil sont comme suit :

	2011			2010
	STRP	STSP	TOTAL	TOTAL
Nombre d'employés actifs du Conseil	241	19	260	249
Taux de cotisation des employés (pourcentage du salaire)	9% - 10%	6,05% - 7,85%		9% / 6,05% - 7,85%
Contribution des employés pour l'exercice	767 728 \$	44 908 \$	812 636 \$	736 829 \$

**b) “Municipal Employees’ Pension Plan (MEPP)”**

Le MEPP offre des prestations de retraite selon l’ancienneté et les gains donnant droit à la pension.

Le MEPP est financé par les versements des employeurs et des employés aux taux fixés par le “Municipal Employees’ Pension Commission”.

Une évaluation actuarielle est préparée à chaque trois ans afin d’évaluer la situation financière du régime et la suffisance du financement du régime. Le déficit déterminé par une évaluation actuarielle, s’il y a lieu, est la responsabilité des employeurs et employés qui participent au régime et pourrait affecter les taux des cotisations futures et /ou les bénéfices.

Les versements au MEPP par les employeurs qui participent au régime ne sont pas comptabilisés dans des comptes distincts ou affectés afin d’offrir les bénéfices aux employés d’un employeur spécifique. Les employeurs ne peuvent pas identifier leur part des actifs et passifs respectifs, et l’actif ou le passif net au titre du régime de retraite n’est pas constaté dans ces états financiers. Selon les exigences du CCSP, le régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées et les cotisations de la part du Conseil sont portées aux charges lorsqu’elles sont dues.



**Conseil des écoles fransaskoises No. 310**  
Notes aux états financiers  
31 août 2011

**Régimes de retraite (suite)**

**b) "Municipal Employees' Pension Plan (MEPP)" (suite)**

Les détails du MEPP sont comme suit:

	2011	2010
Nombre d'employés actifs	147	145
Taux de cotisation des employés (pourcentage du salaire)	7,4%	6,4% - 7,4%
Taux de cotisation du Conseil (pourcentage du salaire)	7,4%	6,4% - 7,4%
Contributions des employés pour l'exercice	297 357 \$	228 408 \$
Contributions du Conseil pour l'exercice	297 357 \$	228 408 \$
Date de l'évaluation actuarielle	31 décembre 2010	31 décembre 2009
	\$	\$
Actifs du régime	23 999 000	26 092 000
Passifs du régime	28 471 000	30 258 000
Déficit du régime	(4 472 000)	(4 166 000)

**8. Débiteurs**

Tous les débiteurs présentés à l'état de la situation financière sont nets de la provision pour moins-value. Les détails des débiteurs et provisions sont comme suit:

	2011			2010		
	Débiteurs	Provision moins-value	Net de la provision	Débiteurs	Provision moins-value	Net de la provision
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Imposition	-	-	-	-	-	-
Paiements de transfert provinciaux	644 004	-	644 004	1 451 247	-	1 451 247
Autres débiteurs	1 167 038	-	1 167 038	768 451	-	768 451
<b>Total des débiteurs</b>	<b>1 811 042</b>	<b>-</b>	<b>1 811 042</b>	<b>2 219 698</b>	<b>-</b>	<b>2 219 698</b>

**9. Crédoiteurs et charges à payer**

Les détails des crédoiteurs et charges à payer sont comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Salaires courus et avantages sociaux	480 009	32 919
Fournisseurs	1 156 299	1 251 924
Autres charges à payer	79 362	118 401
<b>Total des crédoiteurs et charges à payer</b>	<b>1 715 670</b>	<b>1 403 244</b>

**Conseil des écoles fransaskoises No. 310**  
**Notes aux états financiers**  
**31 août 2011**

**Dettes à long terme**

Les détails de la dette sont comme suit:

	2011	2010
	\$	\$
Locations-acquisitions, 6,52% - 7,22%, échéant entre mars 2012 et juin 2014, remboursables par versements annuels de 348 870 \$ incluant les intérêts, garanties par du matériel informatique	757 039	842 963
Emprunt, 4,25%, échéant en décembre 2015, remboursable par versements mensuels de 4 578 \$ plus les intérêts, garanti par des autobus scolaires	238 894	293 000
<b>Total de la dette à long terme</b>	<b>995 933</b>	<b>1 135 963</b>

Les versements de capital requis au cours des 5 prochains exercices sont comme suit :

	Débentures	Emprunts pour constructions	Locations-acquisitions	Autres dettes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
2012	-	-	376 104	54 938	<b>431 042</b>
2013	-	-	295 433	54 938	<b>350 371</b>
2014	-	-	85 502	54 938	<b>140 440</b>
2015	-	-	-	54 938	<b>54 938</b>
2016	-	-	-	19 142	<b>19 142</b>
Par la suite	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>757 039</b>	<b>238 894</b>	<b>995 933</b>

Les versements de capital et d'intérêts effectués au cours de l'exercice furent comme suit :

	Débentures	Emprunts pour constructions	Locations-acquisitions	Autres dettes	2011	2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Capital	-	-	345 336	54 106	<b>399 442</b>	<b>372 123</b>
Intérêts	-	-	85 911	12 137	<b>98 048</b>	<b>8 025</b>
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>431 247</b>	<b>66 243</b>	<b>497 490</b>	<b>380 148</b>

**Conseil des écoles fransaskoises No. 310**  
**Notes aux états financiers**  
**31 août 2011**

**Revenus reportés**

Les détails des revenus reportés sont comme suit:

	Solde au 31 août 2010	Additions au cours de l'exercice	Revenus constatés au cours de l'exercice	Solde au 31 août 2011
	\$	\$	\$	\$
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Frais de scolarité fédéraux	-	-	-	-
Paiements de transfert du Ministère de l'Éducation	818 138	4 915 777	(5 673 441)	60 474
Produit de la cession des bâtiments	-	-	-	-
Autres revenus pour les immobilisations corporelles	13 630	-	(13 630)	-
<b>Total des revenus reportés pour les immobilisations corporelles</b>	<b>831 768</b>	<b>4 915 777</b>	<b>(5 687 071)</b>	<b>60 474</b>
<b>Autres revenus reportés</b>				
Frais de scolarité des étudiants étrangers	50 185	-	(50 185)	-
<b>Total des revenus reportés</b>	<b>881 953</b>	<b>5 723 019</b>	<b>(6 544 498)</b>	<b>60 474</b>

**Services complémentaires**

Les services complémentaires représentent les services et programmes dont le principal objectif est autre que le soutien ou l'apprentissage M à 12 mais qui permet d'améliorer la capacité de livrer son curriculum ou ses programmes d'apprentissage pour M à 12.

Voici un sommaire des revenus et charges des programmes de services complémentaires offerts par le Conseil en 2011:

## *Conseil des écoles fransaskoises*

Sommaire des revenus et charges des services complémentaires par programme	Programme Pré-M	Liaison communautaire et interagence	Auxiliaires prénaissance	Autres programmes	2011	2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>						
Paiements de transfert pour le fonctionnement	-	-	-	-	-	-
Paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	161 28
Frais et autres revenus	20 880	-	-	184 708	205 588	66 66
<b>Total des revenus</b>	<b>20 880</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>184 708</b>	<b>205 588</b>	<b>227 94</b>
<b>Charges</b>						
Frais de scolarité	-	-	-	-	-	-
Salaires et avantages sociaux	171 879	-	-	334 305	506 184	506 06
Soutien à l'apprentissage (auxiliaires)	-	-	-	9 276	9 276	10 16
Fournitures et services	64 550	-	-	29 871	94 421	85 69
Meubles et équipements non capitalisables	-	637	-	3 617	4 254	19 16
Opération des bâtiments	-	-	-	34 837	34 837	18 35
Communications	295	31 146	-	20 265	51 706	50 20
Déplacements	5 045	13 667	-	3 282	21 994	25 73
Perfectionnement professionnel (charges autres que salaires)	3 971	480	-	39 897	44 348	36 05
Charges reliées aux étudiants	44	-	-	3 803	3 847	1 57
Services contractuels pour le transport et allocations	-	-	-	1 825	1 825	1 68
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Dévaluation des immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
<b>Total des charges</b>	<b>245 784</b>	<b>45 930</b>	<b>-</b>	<b>480 978</b>	<b>772 692</b>	<b>754 68</b>
<b>Excédent des charges sur les revenus</b>	<b>(224 904)</b>	<b>(45 930)</b>	<b>-</b>	<b>(296 270)</b>	<b>(567 104)</b>	<b>(526 737)</b>

**Conseil des écoles fransaskoises No. 310**  
**Notes aux états financiers**  
**31 août 2011**

**Services externes**

Les services externes représentent les services et les programmes qui ne contribuent pas à l'apprentissage ni au support à l'apprentissage et ne sont pas inclus dans les services complémentaires. Ces services n'ont pas de lien direct avec les programmes M à 12 du Conseil et ne permettent pas directement d'améliorer sa capacité de livrer sa programmation M à 12.

Voici un sommaire des revenus et charges des programmes de services externes offerts par le Conseil en 2011:

Sommaire des revenus et charges des services externes par programme	Éducation aux adultes	École d'été	Cafétéria	Autres programmes	2011	2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>						
Paiements de transfert pour le fonctionnement	-	-	-	23 229	23 229	-
Paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Frais et autres	-	-	-	317 783	317 783	344 169
<b>Total des revenus</b>	-	-	-	<b>341 012</b>	<b>341 012</b>	<b>344 169</b>
<b>Charges</b>						
Frais de scolarité	-	-	-	-	-	-
Salaires et avantages sociaux	-	-	-	338 918	338 918	384 379
Soutien à l'apprentissage (auxiliaires)	-	-	-	-	-	-
Fournitures et services	-	-	-	-	-	-
Meubles et équipements non capitalisables	-	-	-	-	-	10 285
Opération des bâtiments	-	-	-	5 168	5 168	20 482
Communications	-	-	-	-	-	5 554
Déplacements	-	-	-	-	-	2 207
Perfectionnement professionnel (charges autres que salaires)	-	-	-	-	-	1 573
Charges reliées aux étudiants	-	-	-	-	-	-
Services contractuels pour le transport et allocations	-	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Dévaluation des immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
<b>Total des charges</b>	-	-	-	<b>344 086</b>	<b>344 086</b>	<b>424 480</b>
<b>Excédent des charges sur les revenus</b>	-	-	-	<b>(3 074)</b>	<b>(3 074)</b>	<b>(80 311)</b>

**Excédent accumulé**

L'excédent accumulé se compose des actifs financiers et non financiers moins les passifs du Conseil. Le solde représente les excédents accumulés découlant du fonctionnement du Conseil et des fonds générés par les écoles.

Certaines composantes de l'excédent accumulé ont été affectées à des fins spécifiques telles que les fonds générés par les écoles et les réserves. Les montants affectés sont inclus dans l'excédent accumulé à l'état de la situation financière. Le Conseil ne maintient pas de comptes bancaires séparés sauf pour les fonds générés par les écoles.



**Conseil des écoles fransaskoises No. 310**  
**Notes aux états financiers**  
**31 août 2011**

**Excédent accumulé (suite)**

Les détails des excédents accumulés sont comme suit:

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	\$	\$
<b>Investis dans les immobilisations corporelles</b>		
Valeur comptable nette des immobilisations corporelles	43 144 502	38 400 604
Moins: Dette sur les immobilisations corporelles	995 933	1 135 963
	<b>42 148 569</b>	<b>37 264 641</b>
<b>Affecté à l'interne</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Montant à être financé par la dette à long terme	<b>(249 697)</b>	-
<b>Autres</b>		
Fonds générés par les écoles	99 962	122 023
Fonds de bourses d'études	20 000	20 000
Surplus assignés aux conseils d'écoles - Beau Soleil	20 202	44 070
Surplus assignés aux conseils d'écoles - Monseigneur de Laval	128 553	128 553
Surplus assignés aux conseils d'écoles - Notre-Dame-de-Vertus	51 446	51 821
Réserves	159 667	922 079
	<b>479 830</b>	<b>1 288 546</b>
<b>Non affecté</b>	<b>(451 034)</b>	<b>462 550</b>
<b>Total de l'excédent accumulé, fin de l'exercice</b>	<b>41 927 668</b>	<b>39 015 737</b>

**Obligations contractuelles et engagements**

Les obligations contractuelles et les engagements du Conseil sont comme suit :

- Acquisition de deux autobus scolaires au coût de 125 537 \$.
- Les contrats de location-exploitation et les immobilisations corporelles louées sont comme suit:

## *Conseil des écoles fransaskoises*

	Location-exploitation				Immobilisations corporelles louées				
	Bureaux, écoles	Photocopieurs	Autres	Total exploitation	Ordinateurs	Photocopieurs	Autobus	Autres	Total immobilisations
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Paiements minimums exigibles</b>									
2012	175 068	51 294	-	<b>226 362</b>	419 989	-	-	-	<b>419 989</b>
2013	-	51 294	-	<b>51 294</b>	319 146	-	-	-	<b>319 146</b>
2014	-	1 805	-	<b>1 805</b>	71 119	-	-	-	<b>71 119</b>
2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Par la suite	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	175 068	104 393	-	<b>279 461</b>	810 254	-	-	-	<b>810 254</b>
<b>Intérêts et frais accessoires</b>	-	-	-	-	(53 215)	-	-	-	<b>(53 215)</b>
<b>Obligations liées aux locations</b>	<b>175 068</b>	<b>104 393</b>	-	<b>279 461</b>	<b>757 039</b>	-	-	-	<b>757 039</b>

**Conseil des écoles fransaskoises No. 310**  
**Notes aux états financiers**  
**31 août 2011**

**Convention collective provinciale des enseignantes et enseignants, 2010-13**

La convention collective provinciale des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan est venue à échéance le 31 août 2010. La fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan (FES) et le comité de négociation du gouvernement ont négocié une nouvelle convention collective qui a été entérinée le 4 octobre 2011 et qui couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 août 2013. La nouvelle convention prévoit des augmentations salariales rétroactives pour les enseignantes et les enseignants du Conseil pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 août 2011 dont le coût a été estimé à 451 034 \$ pour cette période et ce coût a été enregistré aux charges dans les états financiers 2010-11. La convention collective fait état d'autres augmentations salariales pour 2011-12 et 2012-13.